

Les écrits des
psychologues
26 septembre 2025

Le psychologue, la loi
et la déontologie
9 octobre 2025



**FORMATIONS
2025**



Psychologues et
spécificités de
l'exercice libéral
4 décembre 2025

ACCES AUX FORMATIONS

**FORMATIONS
PROPOSÉES
UNIQUEMENT EN
VISIOCONFERENCE
VIA ZOOM**



**POUR TOUTES
QUESTIONS RELATIVES A
L'UTILISATION DE ZOOM**

[HTTPS://SUPPORT.ZOOM.US/HC/FR](https://support.zoom.us/hc/fr)

Les formations dispensées par le SNP sont à destination exclusivement des Psychologues . Il vous sera demandé lors de votre inscription de nous indiquer votre numéro ADELI (ou celui du psychologue que votre institution ou entreprise souhaite inscrire)

Depuis la crise sanitaires, l'accès à nos formations se fait exclusivement via la plateforme Zoom avec les accès remis au stagiaire en début de formation. Nous vous demandons de vous assurer que vous disposez d'une connexion internet suffisante. Nous vous demandons également de vous assurer de pouvoir suivre la formation dans des conditions adéquates de tranquillité

Nous invitons les personnes en situation de handicap à nous faire part de leurs besoins d'adaptation dans le formulaire destiné à cet usage que vous trouverez plus bas



Syndicat National
des Psychologues

CERTIFICAT N°QUA22010029

ACTIVCERT certifie que les prestations de l'organisme ci-dessous mentionné ont été évaluées et jugées conformes au référentiel en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

SYNDICAT NATIONAL DES PSYCHOLOGUES

Numéro de NDA : 11755070175
Adresse : 40 RUE PASCAL 75013 PARIS



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Référentiel National Qualité des actions concourant au développement des compétences

Catégorie d'action concernée	Adresses du ou des sites
ACTIONS DE FORMATION (AF)	40 RUE PASCAL - 75013 - PARIS

Première émission	Date de début du cycle de certification	Date de fin du cycle de certification*
07/03/2023	07/03/2023	06/03/2026

* sous réserve de réalisation de l'audit de surveillance selon la périodicité définie et du respect du Programme de certification ACTIVCERT dans sa version en vigueur.

Le 09/03/2023

Marilyn CHERIER
Présidente



ACTIVCERT
10 boulevard Poissonnière
75009 PARIS
☎ 04 94 88 06 67
siren : 841 210 040



cofrac
CERTIFICATION
DE PRODUITS
ET SERVICES
Accréditation
n° 5-0647.
Portées
disponibles sur
www.cofrac.fr

Programme de
certification

- Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du Code du Travail
- Guide de lecture du Référentiel national qualité publié sur le site du Ministère de Travail
- Programme de Certification ACTIVCERT dans sa version en vigueur.

26 SEPTEMBRE 2025

(9H00 - 17H30)

DUREE TOTALE 7.5H

LES ECRITS DES PSYCHOLOGUES

- Comprendre et différencier les aspects éthiques, déontologiques et juridiques des écrits des psychologues
- Comprendre le cadre des missions dans lesquels ils peuvent être produits
- Préserver dans la forme et le fond des écrits les droits fondamentaux des personnes
- Exercer sa responsabilité déontologique et légale comme auteur de ses écrits
- Répondre aux demandes des tiers comme à celles des usagers sans permettre le mésusage des écrits

CONTENU

- Statut juridique et administratif des différents écrits professionnels (notes personnelles, signalement, attestations, expertise, évaluation, rapports, etc.)
- Codes de déontologie et obligations professionnelles du psychologue envers les personnes que ses écrits concernent
- Responsabilités du psychologue vis-à-vis des tiers destinataires
- Usage des outils modernes de partage et enregistrement des informations écrites dans le respect des garanties déontologiques et du droit des usagers

PEDAGOGIE

- Analyse des situations apportées par les participants et réponses à leurs préoccupations
- Alternance d'apports théoriques, échanges et d'analyses de situations

PUBLIC

Psychologues libéraux ou en institution



FORMATION PROPOSÉE
UNIQUEMENT EN
VISIOCONFERENCE

FORMATRICE

Christine MANUEL,
Psychologue, ex membre de la CNCDP, a exercé à la PJJ
et en CMPP

**9 OCTOBRE 2025
(9H00 - 17H30)
DUREE TOTALE 7.5H**

LE PSYCHOLOGUE, LA LOI ET LA DEONTOLOGIE

- Comprendre la définition légale des professions libérales
- Comprendre la notion d'exercice prudentiel et ce qu'elle implique pour l'exercice professionnel
- Comprendre la différence entre règles professionnelles, certifications et déontologies
- Découvrir les différentes contraintes légales, les repérer, s'y adapter
- Apprendre à faire face à celles qui contrecarrent l'exercice déontologique du psychologue



CONTENU

- L'autonomie nécessaire à un exercice prudentiel
- Les fondements de l'autonomie professionnelle du psychologue
- Les différentes contraintes légales en fonction des lieux et modes d'exercice
- S'adapter aux contraintes légales
- Résister aux contraintes et contradiction avec l'autonomie professionnelle
- La déontologie professionnelle
- Partage d'expériences et réponses aux questionnements des participants ; document récapitulatif remis aux participants

PEDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques, décharges et d'analyses de situations

PUBLIC

Psychologues



FORMATION PROPOSÉE
UNIQUEMENT EN
VISOCONFERENCE



Syndicat National
des Psychologues

FORMATEUR

Jacques BORGY

Psychologue clinicien en Exercice libéral

4 DECEMBRE 2025

(9H00 - 16H30)
DUREE TOTALE 7.5H



FORMATION PROPOSÉE
UNIQUEMENT EN
VISOCONFERENCE

PSYCHOLOGUES & SPECIFICITÉS DE L'EXERCICE LIBÉRAL

- Découvrir les spécificités de l'exercice libéral
- Aborder la question du secret professionnel sous l'angle juridique et déontologique
- Réfléchir à la question des échanges et des liens du psychologue avec ceux qui le consultent, avec ses partenaires et évaluer leur pertinence
- Apprendre à rédiger des écrits dans le respect des règles légales
- Connaître les textes régissant le dossier du patient, les notes personnelles...
- Comprendre les conséquences sur l'exercice libéral de l'absence d'une déontologie légalisée et d'une instance professionnelle

CONTENU

- Exercice libéral, exercice solitaire ?
- Un cadre légal et un cadre personnel de travail
- La question du secret professionnel
- Les écrits et les attestations : les contraintes et pièges fréquents
- Les partenaires du psychologue
- La déontologie du psychologue
- Partage d'expérience et réponses aux questionnements des participants ; document récapitulatif remis aux participants

PEDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques, échanges et d'analyses de situations

PUBLIC

Psychologues libéraux ou en institution

FORMATEUR

Jacques BORGY,
Psychologue clinicien en exercice libéral

À NOUS RENVoyer

snp@psychologues.org

ou par courrier

SNP - 40 rue Pascal - porte G

75013 Paris

**DEMANDE
D'INFORMATIONS
DOCUMENT OBLIGATOIRE
A NOUS RETOURNER**

Nous vous invitons à porter ci-dessous à l'attention de notre Référente Handicap Madame Nathalie Seigneur, toutes informations relatives à votre situation afin de nous permettre d'adapter au mieux notre intervention.

INTITULE DE LA FORMATION:.....

NOM:.....PRENOM.....

Etes-vous en situation de handicap: OUI NON
(rayez la mention inutile)

Si oui, information relatives à votre situation:

.....
.....
.....
.....
.....
.....

DATE:

SIGNATURE:

À NOUS RENVoyer

snp@psychologues.org

ou par courrier

SNP - 40 rue Pascal - porte G

75013 Paris

**PREREQUIS AUX
FORMATIONS DU SNP
DOCUMENT OBLIGATOIRE
A NOUS RETOURNER**

- Être psychologue - Indiquez votre N° ADEL:.....
- Avoir répondu aux questionnaires ci-dessous sur l'estimation de vos connaissances préalables sur les contenus de la formation.

INTITULE DE LA FORMATION:.....

NOM:.....PRENOM.....

Par rapport aux sujets abordés dans la formation à laquelle vous souhaitez participer, estimez-vous être :

- 1.Totalement novice
- 2.Avoir de vagues notions
- 3.Avoir des connaissances moyennes
- 4.Avoir déjà beaucoup de connaissances
- 5.N'avoir besoin que de mises à jour de vos

connaissances en la matière

Nous vous invitons à porter ci-dessous à l'attention de votre formateur, les points éventuels que vous souhaiteriez aborder au cours de cette session de formation(autres que ceux mentionnés dans le programme):

.....
.....
.....
.....

DATE:

SIGNATURE:

À NOUS RENDRE

snp@psychologues.org

ou par courrier accompagné de votre
chèque

SNP - 40 rue Pascal - porte G
75013 Paris

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

NOM

ADRESSE FACTURATION

EMAIL

TÉLÉPHONE

Formation choisie	Tarif individuel	Tarif adhérent SNP	Total dû
Les écrits des psychologues	<input type="checkbox"/> 200€	<input type="checkbox"/> 100€	_____
Loi et Déontologie	<input type="checkbox"/> 200€	<input type="checkbox"/> 100€	_____
Spécificités de l'Exercice Libéral	<input type="checkbox"/> 200€	<input type="checkbox"/> 100€	_____
Date et signature :	TOTAL :		<input type="text"/>

NON SOUMIS À LA TVA (ARTICLE 293 DU CGI)

N° adhérent SNP
ou à défaut N° Adeli :

*Merci de justifier de votre titre de Psychologue si vous n'avez ni N° adhérent SNP
ni N° Adeli*



Syndicat National
des Psychologues

À NOUS RENVOYER
PAR MAIL

snp@psychologues.org

une convention de formation vous sera
adressée

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION CONTINUE

CONTACT PSYCHOLOGUE

NOM

PRENOM

EMAIL

TÉLÉPHONE

CONTACT INSTITUTION

PUBLIC OU PRIVE

N° SIRET:

NOM

ADRESSE

EMAIL

Adresse de facturation si différente:

Formation choisie

Les écrits des psychologues

Loi et Déontologie

Spécificités de l'Exercice Libéral

Tarif Formation continue

350€

350€

350€

Date et signature :

TOTAL :

NON SOUMIS À LA TVA (ARTICLE 293 DU CGI)

N° adhérent SNP
ou à défaut N° Adeli :

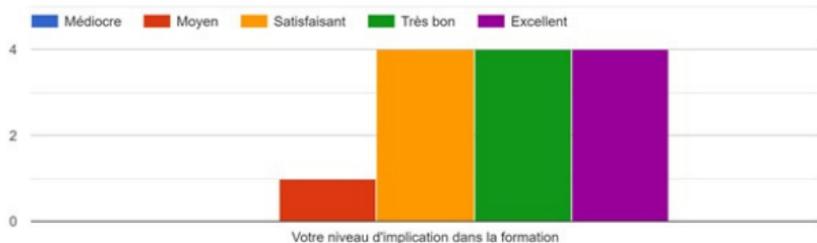
*Merci de justifier de votre titre de Psychologue si vous n'avez
ni N° adhérent SNP ni N° Adeli*



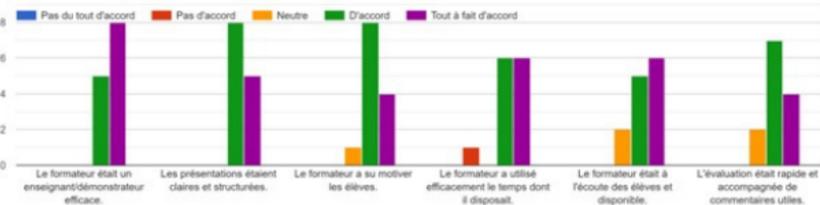
- Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Syndicat National des Psychologues.
- Les données collectées sur ce formulaire seront destinées uniquement au Syndicat National des Psychologues et à ses formateurs dans le cadre de leur fonction
- Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.
- Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le SNP à snp@psychologues.org
- Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.
- Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

INFOGRAPHIE LES ECRITS DES PSYCHOLOGUES

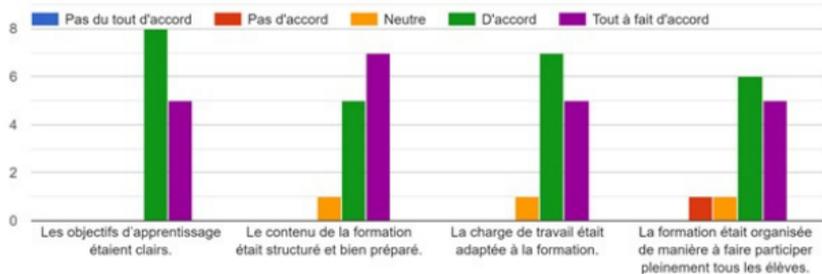
Niveau d'implication



Compétences et réactivité du formateur

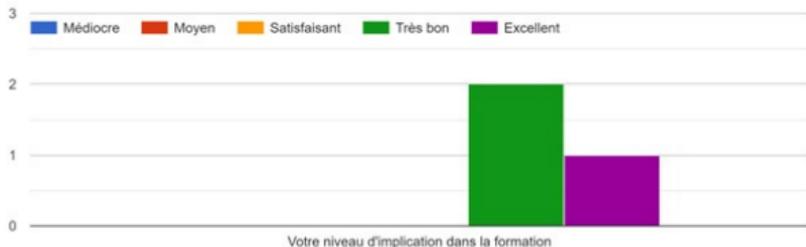


Contenu de la formation

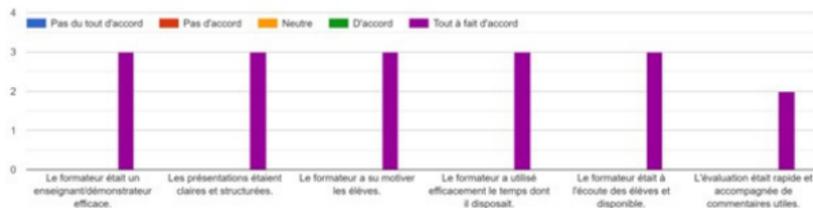


INFOGRAPHIE LOI & DEONTOLOGIE

Niveau d'implication



Compétences et réactivité du formateur

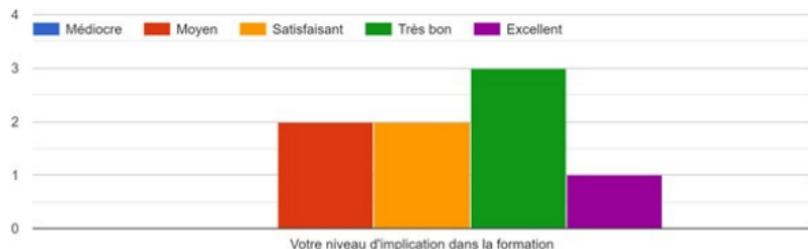


Contenu de la formation

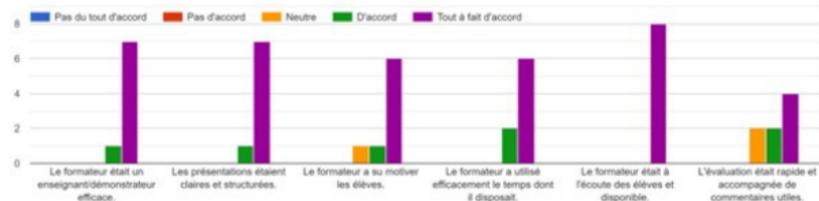


INFOGRAPHIE SPECIFICITES DE L'EXERCICE LIBERAL

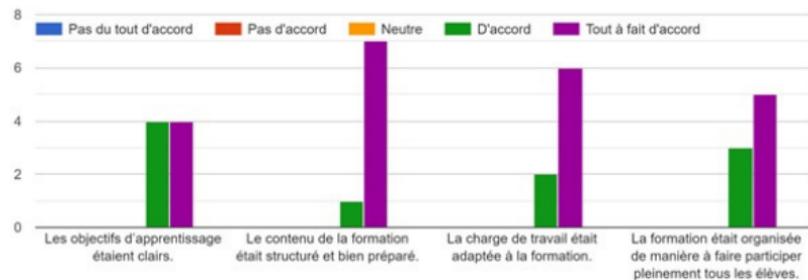
Niveau d'implication



Compétences et réactivité du formateur



Contenu de la formation



- En 2022, 66% des participants aux formations dispensées par le SNP ont estimé le niveau d'implication de nos formateurs "Très bon" ou "Excellent"
- Plus de 75% des participants ont indiqué que le contenu des formations proposées répondait à leurs attentes

1 & 2 JUIN 2023

(9H00 - 17H30)
DUREE TOTALE 15H



FORMATION PROPOSÉE
UNIQUEMENT EN
VISOCONFERENCE



Syndicat National
des Psychologues

APPROCHE DE L'EXPERTISE PSYCHOLOGIQUE

- Appréhender la fonction légale du psychologue expert
- Appréhender le cadre de l'intervention du psychologue expert au civil et au pénal dans le système judiciaire
- Evaluer la fonction expertale
- Savoir mener une expertise et en connaître les limites

CONTENU

- Cadre pénal et civil de l'expertise : repères et enjeux
- Conduire une expertise : caractéristiques de la mission et de l'entretien
- Les examens complémentaires (projectifs, cognitifs)
- Clinique et psychopathologie en expertise
- Rédiger une expertise
- Se positionner lors de l'audience de réquisition pour audition et dépositions aux Assises
- Contraintes expertales et autonomie professionnelle : positionnement du psychologue expert

PEDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques, décharges et d'analyses de situations

PUBLIC

Psychologues

FORMATEURS

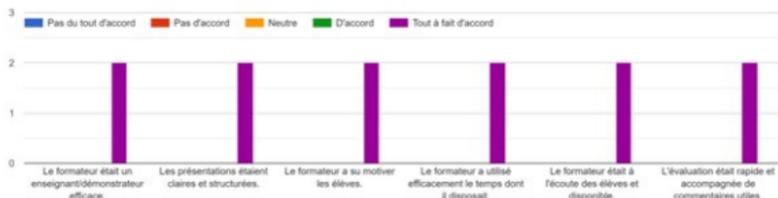
- Hélène DUBOST,
Psychologue clinicienne, expert près la cour d'appel de Lyon.

INFOGRAPHIE EXPERTISE PSYCHOLOGIQUE

Niveau d'implication



Compétences et réactivité du formateur



Contenu de la formation

